AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (5)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Lecareux, après le 22 février 1863

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lecareux, après le 22 février 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Lecareux∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)
Collation1 p. (414r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lecareux, après le 22 février 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34244

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>après le 22 février 1863</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Lecareux</u>
Lieu de destination9, place du Cloître, Soissons (Aisne)

Description

RésuméGodin informe Lecareux que les conditions ne sont pas réunies pour accepter ses services, mais que la qualité de leur correspondance l'engage à lui demander une entrevue avant de faire son choix du candidat à l'emploi d'économe du Familistère, de manière à ce qu'il voie la cité et le logement qui pourrait lui être offert. Il lui explique qu'il veut séparer la fonction de surveillance des services de celle de comptable des opérations, mais qu'il peut s'entendre avec lui s'il est en mesure d'accomplir ce double travail. Dans le post-scriptum, Godin propose de prendre en charge la moitié des frais du premier déplacement de Lecareux. NotesLe chiffre du jour de la date de la lettre est incomplet . La lettre est rédigée après le 22 février 1863, date de la lettre précédente de Godin à Lecareux (folios 412r, 413v).

Mots-clés

Emploi, Familistère, Visite au Familistère

Informations biographiques sur les correspondant es et les personnes citées

NomLecareux GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéEmployé/Employée

BiographieCandidat à l'emploi d'économe du Familistère de Guise en février 1863, il réside alors au 9, place du Cloître à Soissons (Aisne).

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/07/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Guile la 2 fetrice 1663 41:1 Mension Lucrous bein que sos conditions ne puesent aujoure me permetter une acceptation de dos services capprice two favorablement to with wrishond in ale Nous from me fre entrever avantaus me since dans moins a un usar he writime de Notre dernier lettre me quit est un urtain ondre questions dur lesquelles tous are pourrier the fear quen Monant a gues a direct dom le cas pour vous den faire No jage de Nous nader ain que vous en impular down therey winsi les chades par vous mem et be logiment que pourreient vous es de jou ou se la messite de Devetion de travail des writures unt parer for our runnoiste que la surveilleme In a doubt trievail, mais travail asky faite pour quem combinais me fach insmisse una purtu Oa flack me who nous arristerens a guen varjant pur vius me dervices quette renferme Ida en mafalistito down pourhery on ver votre opinion que Nous pourley y faire. is que nous fauther & teaperiener que vaus don't avoir her syruce Monsuer mes with